

419C

(AEROSOL)

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification



Identificateur du Produit et Autres Moyens d'Identification

Identificateur de Produit : 419C Vernis Acrylique de Tropicalisation (Aérosol)**Autres Moyens d'Identification :** 419C Acrylic Conformal Coating (Aerosol)**N° de Pièces Connexes :** 419C-340G

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : vernis acrylique de tropicalisation**Usage contre-indiqué :** Non disponible

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

FabricantMG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADAMG Chemicals (Siège social)
9347-193 Street
Surrey, British Columbia V4N 4E7
CANADA +1-800-340-0772**FAX** +1-800-340-0773**COURRIEL** support@mgchemicals.com**WEB** www.mgchemicals.com +1-905-331-1396**FAX** +1-905-331-2682**COURRIEL** info@mgchemicals.com**COURRIEL (Personne Compétente):** fds@mgchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA— Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**

(Code d'accès : 335388)



Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses; 24 h/24, 7 j/7CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire ***666**

419C
(AEROSOL)
Section 2 : Identification des Dangers
Classification des Matériaux Chimiques Dangereux
Catégories SGH

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Aérosol Inflammable	2	Attention	Flamme
Gaz Sous Pression	Gaz Liquéfié	Attention	Bouteille à gaz
Toxicité pour la Reproduction	2	Attention	Santé
Irritation Oculaire	2	Attention	Exclamation
Toxicité pour Organes Cibles	Exposition Unique	3	Attention
Danger pour le Milieu Aquatique	Chronique	3	Aucune
			Aucun



Note : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

Mention	ATTENTION
Symboles	Mention de Danger
	H223 : Aérosol inflammable
	H280 : Contient un gaz sous pression : peut exploser sous l'effet de la chaleur
<i>Sans objet</i>	H361 : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Suite de section sur la page suivante

419C
(AEROSOL)
Continuation...

Symboles	Mention de Danger
	H319 : Peut provoquer une sévère irritation des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges
	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Prévention	Conseils de Prudence
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P201, P202	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nue, des surfaces chaudes, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P280	Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
Intervention	Conseils de Prudence
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P305 +P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.
P337 +P313	Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Suite de section sur la page suivante

419C
(AEROSOL)
Continuation...

Intervention	Conseils de Prudence
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Stockage	Conseils de Prudence
P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C [122 °F].
P403	Stocker dans un endroit bien ventilé.
P405	Garder sous clef.
Élimination	Conseils de Prudence
P501	Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs

Autres Critères	Mention de Danger/ Conseils de Prudence	Mention	Symboles
Asphyxiants simple	Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation	Attention	Aucun
Dessèchement Cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	Aucun	Aucun

Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
67-64-1	acétone	30%
141-78-6	acétate d'éthyle	27%
74-98-6	propane	13%
75-28-5	isobutane	7%
108-65-6	acétate de 1-méthoxy-2-propanol	2%
110-82-7	cyclohexane	0.3%
108-88-3	toluène	0.3%

419C

(AEROSOL)

Section 4 : Premiers Soins*Condition d'Exposition**Code SGH: Conseils de Prudence***EN CAS DE CONTACT
AVEC LES YEUX**

P305 + P351 + P338, P337 + P313

Symptômes Immédiat*rougeur, irritation, douleur, vision floue***Intervention**

Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.

EN CAS D'INHALATION

P304 + P340, P312, P308 + P313

Symptômes Immédiat*étourdissement, somnolence, maux de tête, toux, maux de gorge, nausée, faiblesse***Intervention**

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

**EN CAS DE CONTACT
AVEC LA PEAU**

P302 + P352, P308 + P313

Symptômes Immédiat*légère irritation, rougeur, peau sèche***Intervention**

Laver abondamment à l'eau.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

EN CAS D'INGESTION

P301 + P330, P310, P308 + P313

Symptômes Immédiat*nausée, vomissement, douleurs abdominales, diarrhée, somnolence, irritation***Intervention**

Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

419C

(AEROSOL)**Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie****Moyens
d'extinctions**

En cas d'incendie : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour éteindre.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants.

**Danger
Spécifiques**

Les récipients aérosols peuvent éclater avec force à des températures supérieures à 50 °C [122 °F].

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances et s'enflammer à une source d'ignition, qui peut provoquer un retour de flamme ou une explosion.

Empêcher les eaux d'extinctions de pénétrer dans les égouts ou cours d'eau.

**Produits de
Combustion**

La combustion produit des oxydes de carbone (CO, CO₂).

Pompier

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel**Protection
Individuelle**

Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.

**Précautions à
Prendre pour
l'Intervention**

Éviter de respirer le brouillard, vapeurs ou aérosols. Enlever ou tenir à l'écart toutes sources de températures extrêmes ou d'ignition.

**Précautions pour
l'Environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau.

**Méthode de
Confinement**

Sans objet

**Méthode de
Nettoyage**

Collecter le liquide dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Saupoudrer du matériel absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu.

**Méthode
d'Élimination**

Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

419C**(AEROSOL)****Section 7 : Manutention et Stockage****Prévention**

Tenir hors de portée des enfants.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nue, des surfaces chaudes, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Éviter de respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Manutention

Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux.

Se laver soigneusement les mains après manipulation.

Stockage

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C [122 °F].

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Garder sous clef.

419C
(AEROSOL)
Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle
Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
acétone	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	500 ppm 1 000 ppm 500 ppm 250 ppm 500 ppm 750 ppm	750 ppm Non établi 750 ppm 500 ppm 750 ppm 1 000 ppm
acétate d'éthyle	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	400 ppm 400 ppm 400 ppm 150 ppm Non établi 400 ppm	Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi
propane	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	Voir note ^{a)} 1 000 ppm 1 000 ppm 1 000 ppm 1 000 ppm 1 000 ppm	Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi
isobutane	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	Non établi Non établi Non établi Non établi 1 000 ppm Non établi	Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi
acétate de 1-méthoxy-2-propanol	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	Non établi 50 ppm Non établi 50 ppm 50 ppm Non établi	Non établi Non établi Non établi 75 ppm Non établi Non établi
cyclohexane	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	100 ppm 300 ppm 100 ppm 100 ppm 100 ppm 300 ppm	Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi

Suite de section sur la page suivante

419C

(AEROSOL)

Continuation...

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
toluène	ACGIH	20 ppm	Non établi
	U.S.A. OSHA PEL	200 ppm	300 ppm
	Canada AB	50 ppm	Non établi
	Canada BC	20 ppm	Non établi
	Canada ON	20 ppm	Non établi
	Canada QC	100 ppm	150 ppm

Note : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins). Les limites d'exposition d'ACGIH¹, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS² et des FDS des fournisseurs furent également consultées. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

a) Consulter l'annexe F de l'ACGIH : Contenu minimal en oxygène pour asphyxie en raison du TLV

Paramètres de Contrôles

Ventilation

Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

Équipement de Protection Individuelle

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

RECOMMANDATION : Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

Protection de la Peau

En cas de contact probable, porter des gants de protection en caoutchouc butyle ou d'autres gants résistant aux produits chimiques.

Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile, néoprène ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.

Protection Respiratoire

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, vapeurs ou aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

Suite de section sur la page suivante

419C
(AEROSOL)
**Protection
Respiratoire**

RECOMMANDATION : Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Hygiène Préventives

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.

Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide, en format aérosol	Limite Inférieure d'Inflammabilité^{b)}	2%
Apparence	incolore	Limite Supérieure d'Inflammabilité^{b)}	10%
Odeur	Éthéré	Pression de Vapeur @ 20 °C^{b)}	~13 kPa [~94 mmHg]
Seuil d'Odeur	Non disponible	Densité de Vapeur	>2 (Air =1)
pH	Non disponible	Densité Relative @25 °C	0.88
Point de fusion/ Point de Congélation	Non disponible	Solubilité Dans l'Eau	Partiellement miscible
Point Initial d'Ébullition^{a)}	≥56 °C [≥133 °F]	Coefficient de Partage n-octanol/eau	Non disponible
Point d'Éclair^{a)}	-17 °C [1.4 °F]	Température d'Auto-inflammation^{c)}	427 °C [433 °F]
Taux d'Évaporation	Non disponible	Température de Décomposition	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet	Viscosité @40 °C	Non disponible

a) Valeurs basées sur le constituant acétone.

b) Calculé selon la loi de Raoult et le principe de Le Chatelier

c) Valeur tirée de la littérature pour le constituant avec la plus basse valeur : acétone.

419C

(AEROSOL)**Section 10 : Stabilité et Réactivité**

Réactivité	Non disponible
Stabilité chimique	Stable sous les conditions de température et de pression normale
Conditions à éviter	Éviter les flammes nues, les sources d'ignition, les températures de plus de 50 °C [122 °F] et les substances incompatibles.
Matériaux Incompatibles	Oxydants forts, acides forts, bases fortes
Polymérisation	Ne se produira pas
Produits de Décomposition	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

Section 11 : Données Toxicologiques**Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition**

Yeux	Peut provoquer de la rougeur, irritation, vision floue, et douleur.
Peau	Peut provoquer de la rougeur, de l'irritation de la peau, et de la peau sèche.
Inhalation	Peut provoquer de l'étourdissement, de la somnolence, une toux, ou une nausée. Pour des surexpositions extrêmes, peut mener à des maux de gorge, des maux de tête, une faiblesse ou une perte de conscience.
Ingestion	Peut provoquer une nausée, vomissement, des maux de gorge, douleurs abdominales, une diarrhée ou une irritation.
Chronique	L'exposition prolongée et répétée peut causer l'assèchement, le craquage, ainsi que le dégraissage de la peau.

Suite de section sur la page suivante

419C
(AEROSOL)
Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
acétone	5 800 mg/kg Rat	20 mL/kg Lapin	16 000 ppm Rat 6 h
acétate d'éthyle	5 620 mg/kg Rat	>20 000 mg/kg Lapin	45 g/m ³ Souris 2 h
propane	Non disponible	Non disponible	>800 000 ppm Rat 4 h
isobutane	Non disponible	Non disponible	>570 000 ppm Rat 4 h
acétate de 1-méthoxy-2-propanol	8 532 mg/kg Rat	>5 g/kg Lapin	Non disponible
cyclohexane	>5 000 mg/kg Rat	6 240 mg/kg Lapin	>32.88 mg/L Rat 4 h
toluène	5 580 mg/kg Rat	>5 000 mg/Kg Lapin	49 mg/L Rat 4 h

Note : Les limites toxicologiques des bases de données RTECS² et d`ECHA furent consultées. Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

Autre Effets Toxiques

Corrosion/irritation de la peau	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions/irritation des yeux	L'acétone et l'acétate d'éthyle sont des irritants oculaires graves connus.
Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité (risque de cancer)	Aucun ingrédient n'est classifié ou répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Calif. Prop 65, ou NTP.
Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)	À fortes doses, le spermatogenesis a été observé chez le rat mâle par inhalation de toluène.

Suite de section sur la page suivante

419C**(AEROSOL)**

Tératogénicité (risque pour la malformation des fœtus)	La toxicité fœtale est observée dans les études chez l'animal pour les expositions par inhalation et par voie orale au toluène. La consommation extrême d'éthanol présente également des risques pour le nouveau-né.
Toxique pour certains organes cibles – exposition unique	L'inhalation d'acétate d'éthyle, d'acétone, cyclohexane and toluène, peuvent affecter le système nerveux central par inhalation provoquant de l'étourdissement et de la somnolence.
Toxique pour certains organes cibles – exposition répétées	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger d'aspiration	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il y a moins de 10% de composantes de catégorie 1.

Section 12 : Données Écologiques

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicités de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>), et d'autres sources fiables.

Cyclohexane is an acute category 1 and chronic category 1 environmental toxicant. It has a minimal LC50 96 h of 4.53 mg/L for Pimephales promelas (fathead minnow) and an EC50 48 h of 0.9 mg/L for Daphnia magna.

Toluene is an acute category 2 aquatic environmental toxicant. It has a minimal LC50 96 h of 7.63 mg/L for Oncorhynchus mykiss (rainbow trout); EC50 24 h of 8.9 mg/L Daphnia magna (water flea); and EC50 24 h of 10 mg/L Pseudokirchneriella subcapitata (green algae).

L'acétate d'éthyle, l'acétone et l'acétate de 1-méthoxy-2-propanol ne sont pas classifiable comme substances toxiques pour l'environnement (avec des CL50 minimal de >100 mg/L).

- L'acétate d'éthyle est biodégradable, avec un CL50 96 h minimale de 220 mg/L pour Pimephales promelas (tête-de-boule); un CL50 24 h de 560 mg/L et CE50 24 h de 2 300 mg/L Daphnia magna (puce d'eau).
- L'acétone a un CL50 96 h minimal de 5 540 mg/L pour Oncorhynchus mykiss (truite arc en ciel) ; et un CE50 48 h de 13 500 mg/L Daphnia magna (puce d'eau).
- L'acétate de 1-méthoxy-2-propanol a un CL50 96 h minimum de ≥ 100 mg/L Oncorhynchus mykiss (truite arc en ciel) et un CE50 48 h de >500 mg/L pour Daphnia magna (puce d'eau).

Suite de section sur la page suivante

419C**(AEROSOL)****Écotoxicité Aiguë**

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Écotoxicité Chronique

Category 3

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Biodégradation

Non disponible.

Autres Effets

Composé Organique Volatile (COV) = 60% [524 g/L]

Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Section 14 : Information Relatives au Transport**Voie Terrestre**

Référez aux Règlements TMD (Réglementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Quantité Limitée

Suite de section sur la page suivante

419C**(AEROSOL)****Voie Aérienne****Référez aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.****Quantité Limitée**
Qté Net Max/Pqt =
30 kg brut**Voie Maritime****Référez au Règlement IMDG.****Quantité Limitée****Numéro UN** : UN1950
Appellation Réglementaire :
AÉROSOLS, inflammables
Classe : 2.1
Groupe d'Emballage : Sans objet
Polluant Marin : Non

Note: L'expéditeur qui manutentionnent, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.

Section 15 : Information sur la Réglementation**Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

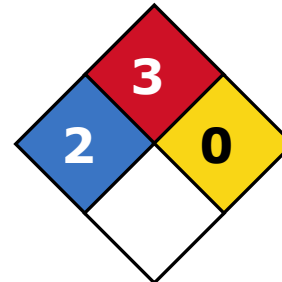
Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

Suite de section sur la page suivante

419C**(AEROSOL)****USA****Autres Classifications****Codes® HMIS**

SANTÉ :	* 2
INFLAMMABILITÉ :	3
RISQUE PHYSIQUE :	0
PROTECTION PERSONELLE :	

CODES 704 NFPA®

Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

CAA (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit contient du toluène qui est répertorié comme un polluant atmosphérique dangereux.

EPCRA (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient de l'acétone (No. CAS 67-64-1) et de l'acétate d'éthyle (No. CAS 141-78-6), qui sont assujetties sous CERCLA aux exigences de déclaration à un seuil de 5 000 lb (2 268 kg).

Ce produit contient du toluène (No. CAS 108-88-3; quantité rapportable = 1 000 lb) qui est assujetti aux exigences de déclaration de la section « 313 Title III of the SARA of 1986 and 40 CFR part 372 ».

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive).

Ce produit contient du toluène, qui est répertorié comme une substance toxique pour la reproduction en Californie.

419C**(AEROSOL)****Europe****RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

Section 16 : Autres Informations

Préparé par le département de la réglementation

Date de Révision 26 février 2020

Annule et Remplace 22 août 2018

Changement Effectué : Changement aux numéros de téléphones en cas d'urgence.

Références

1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).

2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®), MDL Information Systems, Inc.

Suite de section sur la page suivante

419C**(AEROSOL)****Abréviations**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC)
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = LCLo)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = TCLo)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

Questions Techniques Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produits. Des notes d'application, instructions, et FAQs se trouve à www.mgchemicals.com.

Courrielle : support@mgchemicals.com

Téléphone : 1-905-331-1396

Adresses*Fabrication & Support*

1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario, Canada
L7L 5R6

Siège Social

9347-193rd Street
Surrey, British Columbia, Canada
V4N 4E7

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources sûr, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.